# DES GRILLES
# POUR L'HISTOIRE DU FRANÇAIS ÉCRIT ?

Le travail que l'on trouvera ici fait partie d'une recherche collective menée sur des manuscrits du XVIIIe siècle, écrits par des scripteurs peu lettrés. Dans cet article, j'examinerai seulement les formes d'articulation et de progression textuelle employées dans la correspondance de ces scripteurs[1].

Le corpus sur lequel je m'appuierai date de l'époque de la Révolution et de l'Empire; il provient d'une part des Archives des Pyrénées-Atlantiques où J. Staes a retrouvé et édité des lettres de soldats, adressées à leurs familles de paysans ou de petits artisans au cours des campagnes napoléoniennes[2]; cette correspondance est strictement privée. D'autres textes, envoyés notamment entre 1789 et 1815, sont conservés aux Archives de la ville de Marseille[3]. J'ai pu rassembler des lettres en "français maladroit", adressées à des proches, mais susceptibles d'être lues par les représentants de l'institution judiciaire : père sermonnant son fils emprisonné pour vol, femme suspecte écrivant à son mari pour lui demander le document établissant son patriotisme ... Il s'agit de textes que l'on pourrait dire semi-privés qui mettent en jeu le rapport des scripteurs à la loi et à l'ordre social. Jusqu'à présent, il ne m'a pas été possible de découvrir en Provence une correspondance strictement privée, équivalente aux lettres

1. Deux enquêtes précédentes ont abordé ces écrits ou des textes proches sous l'angle de leur fonctionnement énonciatif (S. Branca-Rosoff 1989a) et du rôle important joué par des éléments formulaires dans l'appropriation de l'écriture (S. Branca-Rosoff 1989b).

2. Les lettres étaient jointes à des demandes de constatation de décès de soldats dont les familles n'avaient plus de nouvelles (cote I J 304), ou de documents plus épars (cote I J 74). J. Staes a publié ces lettres en orthographe légèrement retouchée dans la *Revue de Pau et du Béarn*, nos 7 (1979), 8 (1980), 10 (1982), 11 (1983).

3. Série I.2 non classée.

béarnaises. Ceci tient peut-être au retard scolaire du Sud qui n'a pas permis à la masse des petites gens d'accéder à l'écrit. Selon C. Desplat (1982), l'alphabétisation est au contraire massive en Béarn, à la veille de la Révolution[4].

Si l'on cherche à appréhender ces textes du point de vue de leur forme matérielle et non comme de simples témoignages de la vie quotidienne des soldats, ils fournissent des matériaux intéressants pour l'histoire de la langue. Cependant leur analyse présente un certain nombre de difficultés; la première tâche est de délimiter des unités d'analyse. J'examinerai rapidement les outils descriptifs proposés par différentes théories linguistiques qui ont donné lieu à une exploitation systématique du français écrit non standard. Dans un deuxième temps, j'essaierai de montrer qu'en appliquant aux lettres de soldats l'analyse en grille mise au point par le GARS, on met en évidence des organisations frappantes.

## I. LES UNITÉS DE TEXTE

### I.1. ABSENCE DE PONCTUATION ET D'ALINÉA

Toutes les lettres sont facilement déchiffrables. L'aisance du graphisme montre que les scripteurs avaient une bonne habitude du tracé de l'écriture[5]. Par ailleurs, les textes ne connaissent pratiquement pas de ratures; ils nous sont livrés figés dans leur forme définitive et nous n'avons là rien qui ressemble à des "brouillons". L'aisance matérielle et le côté "fixé" de la version conservée dans les archives s'accompagnent de nombreux écarts à la norme, observables au niveau orthographique, syntaxique ou stylistique.

La plupart des lettres sont non ponctuées et disposées sans alinéa, à l'exception de l'ouverture et de la clôture : à ces endroits, le rédacteur va à la ligne, isolant ainsi les noms des destinataires (*mon cher père, ma chère mère* ...) et les formules d'adieu au terme de la lettre, qui sont

4. L'école semble avoir été un moyen d'accès au français pour une population qui veut la francisation. *La Statistique* de 1802, enquête administrative coordonnée par les préfets, affirme qu'en Béarn on parle généralement français. Mais C. Desplat affirme que le mouvement est ancien et qu'après 1726, les contrats de mariage, toujours rédigés en français, ne comportent plus de clause indiquant que lecture en a été faite en langue vernaculaire.

5. Le tracé des lettres est à l'époque un apprentissage dissocié de la "rédaction".

séparées de la signature du soldat et/ou de son adresse. L'alinéa est alors une marque graphique d'achèvement. Sinon rien n'aère le texte : la quasi-absence d'alinéa et la rareté de la ponctuation rendent difficile la détermination des unités.

## I.2. PHRASES ET PÉRIODES SONT DES UNITÉS NORMATIVES ET NON DES UNITÉS DESCRIPTIVES

Lorsque les historiens analysent ce genre de textes, ils commencent par en normaliser le découpage; ainsi, J. Staes, pourtant très soucieux de la fidélité de ses transcriptions, a ponctué les lettres. Même lorsqu'il s'agit de méthodes inspirées par la linguistique, l'analyste opère sur un matériau réinterprété en phrases[6]. Cette opération ne va pas de soi car des notions comme *période* ou *phrase* sont plus normatives que descriptives et conviennent mal à des écrits peu normés.

La période, définie dès la *Rhétorique* d'Aristote[7], embrasse un segment de discours d'une certaine ampleur. La fin de la période est bien marquée : *j'entends par période la phrase qui a un commencement et une fin par elle-même et une étendue qui se laisse embrasser d'un regard.* D'autre part, la période est constituée de fragments équilibrés produisant des effets perceptibles de cadence et de rythme, ce qui en facilite la mémorisation : *le style périodique a du nombre, ce qui est la chose dont on se souvient le mieux.* Ces soucis esthétiques et normatifs entraînent l'intérêt porté à cette notion dans les collèges d'Ancien Régime où la fin essentielle de l'enseignement est l'apprentissage de la belle latinité et le transfert des modèles de grand style sur le français. Bien sûr, dès qu'on a affaire à des textes sans apprêt la notion de période ne peut être employée.

Au XIX^e^ siècle, le terme de Phrase impose, dans le métalangage syntaxique de l'école, une unité définie par deux critères : graphiquement, la présence d'une majuscule et d'un point et, sémantiquement, la notion de sens complet. En fait, la phrase est également approchée en termes d'analyse logique : on considère, comme formant une seule phrase, une proposition centrale à laquelle d'autres propositions, dites subordonnées ou coordonnées, sont hiérarchiquement rattachables. Le rapport entre les subordonnées et la principale doit être marqué formellement par une

6. R. Robin, 1973.
7. Aristote, *Rhétorique* III.8.

**Fac similé de la lettre de Jean Traqué, tisserand. La lettre est transcrite dans la *Revue de Pau et du Béarn*, n° 7, 1979, p. 189.**

Monsieur ~~monsieur~~ mes chers pere et
ma tres chere maire je l'honneur de vous ecrire le tat de ma
sante qui let vonne gracias a Dieu je souhaite que la votre
se trouve de meme vous me feri de complimans a mes freres
seurs parans et sur tout au regard de la communie de geu
et a mon cousin Cochilat et a tous ceux de a meson
et quan je serie destine a lan droit que je se
je vous ecrire et je espere que vous me ferie reponse
decrite a Bourdau et vous me marcqre par
lettre si vous ave eu la Bache que je vous ave
dit et si je fait un Bon marche et vos me ofre
a Bourdeau le 13 mars 180 12

je suis a Bourdau et je pard demain a paris
et le ~~je~~ sac qu'il fait porter par la charete
et je suis votre cher fils pour lavie
en vous en Brassant de tout mon cuer

conjonction ou par un relatif. Il s'agit là d'une unité liée à l'enseignement de la langue écrite. À la langue rythmée des collèges jésuites a été substitué, au XVIIIe siècle, une unité idéale moyenne et complète que l'école sera bientôt chargée d'inculquer à tous les petits Français. C'est en fin d'apprentissage que l'on écrit "en phrases" et cette unité faite pour le langage correct ne convient pas à la description de textes non conventionnels. Dans les écoles du peuple de la fin du XVIIIe siècle, les enfants n'ont pas normalement reçu d'enseignement de la rédaction. Ils n'ont pas appris à "écrire en périodes ou en phrases"[8].

## I.3. LES MÉTHODES CONTEMPORAINES D'ANALYSE

Sans pouvoir développer en un paragraphe une présentation systématique des méthodes d'analyse, je voudrais faire ici quelques remarques. Il me semble que les différentes méthodes d'analyse de discours qui se sont posé le problème du découpage des textes se laissent ramener à quelques types.

À côté de modèles traditionnels[9] se bornant à faire un inventaire de phrases plus ou moins déviantes, il existe des modèles[10] nés du souci de

8. Il y a quelques tentatives, extrêmement isolées dans des établissements d'élite (sur les cours donnés par l'abbé Gautier aux moniteurs de l'école mutuelle qui fonctionne à Paris pendant l'Empire, cf. S. Branca 1980).

9. Utilisés par exemple par les linguistes et les sociologues de l'éducation dans les années 1960, dans une perspective très marquée par les travaux de B. Bernstein, alors directeur de l'Institut d'Éducation de l'Université de Londres. B. Bernstein se proposait d'expliquer les difficultés des enfants d'origine populaire par le type de code sociolinguistique qu'ils emploient, un code *restreint* fonctionnant de façon implicite; seuls les enfants favorisés posséderaient aussi un deuxième code dit *élaboré*, explicitant linguistiquement le contexte, et donc compréhensible même pour ceux qui ne connaissent pas la situation. Bien que B. Bernstein ait cherché à cerner le comportement langagier des enfants en termes d'orientation différente du fonctionnement linguistique et pas en termes d'inaptitude, les propriétés linguistiques du code restreint renvoient à la manipulation des unités normées de l'école : B. Bernstein donnait notamment les caractéristiques suivantes pour le code restreint :

— syntaxe pauvre, phrases non finies, forme active
— usage répétitif et simple des conjonctions,
— emploi rigide et limité des verbes et adjectifs ...

Une partie des recherches sur le langage de *l'enfant pauvre* à l'oral comme à l'écrit s'est donc orientée vers le comptage des conjonctions et des différents types de subordination, retenus comme indices "d'élaboration".

10. Les grammaires de textes se sont intéressées surtout à des unités larges, schémas macrostructurels, séquences ou épisodes et ont peu traité des unités intermédiaires

ne pas réduire les discours à des collections de phrases. Psycholinguistes, sémioticiens et spécialistes de la communication proposent des analyses qui ne sont d'ailleurs pas spécifiques à l'écrit et encore moins à l'écrit "pauvre", mais qui prétendent fournir des techniques générales de partition du discours. Les critères mis en avant sont souvent des critères pragmatiques ou argumentatifs : les travaux de J. Moeschler (1985) ou de E. Roulet (1985) abordent ainsi l'organisation du discours du point de vue fonctionnel puisque les séquences conversationnelles sont définies à partir d'actes de langage (réfutation, concession ...). Or il me semble qu'une des tâches des linguistes consiste à partir d'une base formelle, de façon à permettre la confrontation du découpage ainsi obtenu avec ces unités pragmatiques intuitivement distinguées[11]. On signalera cependant le développement de travaux sur la cohésion des textes, notamment sur le rôle des relations anaphoriques permettant d'étudier la cohérence (M.-J. Reichler-Beguelin 1988) marquant ainsi un retour à des préoccupations formelles.

M. Charolles (1989) développe une perspective argumentative qui n'est pas sans lien avec l'ancienne définition de la période. Il propose[12] de distinguer quatre niveaux d'organisation, *la période, la chaîne, la portée* et *la séquence* ne forment pas des unités emboîtées, mais coexistent et interagissent à un même niveau. Les chaînes concernent les relations de référence; les portées dépendent d'expressions comme *selon*, qui obligent à interpréter une portion de texte dans un certain espace de véridiction[13]; les séquences constituent un découpage en "paragraphes", elles sont déterminées par des marqueurs de séquentialité *quant à, en outre, donc*; enfin la période est définie comme une *unité d'énonciation dont les membres ou composants phrastiques entretiennent des rapports de dépendance* dont M. Charolles précise qu'ils peuvent être variés, toucher aussi bien à la coordination qu'à la subordination ou à la juxtaposition et qu'ils peuvent déborder la phrase. M. Charolles se réclame de

---

qui nous préoccupent et qui semblent pourtant jouer un rôle important dans la mise en textes.

11. Je n'évoquerai pas ici les techniques des analyses de contenu qui choisissent de privilégier les référents nominaux, images fortes où s'accrochent des contenus, laissant à d'autres l'étude de la forme des textes (cf. par exemple R. Ghiglione, B. Matalon, N. Bacri 1985).

12. Dans le numéro 57 de *Pratiques* qu'il coordonne.

13. M. Charolles donne en exemple : *Selon l'Institut National de Recherches Pédagogiques, si deux millions de Français sont illettrés, seuls 25 % peuvent lire couramment (titre article* Libération*).*

*Pronom et syntaxe* (1987, 38); cependant son propos me paraît plutôt sémantico-logique; la période est une unité sémantique à l'intérieur de laquelle le grammairien peut découvrir des relations logiques permettant de comprendre l'argumentation des locuteurs[14].

Le point de vue de M. Charolles est argumentatif; il isole des unités caractérisées par leur visée argumentative globale. Or, il me semble intéressant de disposer d'une représentation purement syntaxique des unités de textes que l'on peut d'ailleurs confronter ultérieurement à une cohérence d'ordre différent. Telle est la visée des grilles du GARS.

Les grilles ont cependant été faites en premier lieu pour l'oral[15]. On peut se demander s'il est intéressant de les transposer à l'analyse de textes écrits. J'avancerai deux arguments :

Les grilles permettent d'envisager un découpage, indépendant des retours à la ligne ou des injonctions normatives qui règlent en partie l'écrit lettré telles que bien rythmer son texte en périodes, écrire en phrases complètes, bâtir des paragraphes autour d'une idée. Le principal problème posé par les notions de phrase et de période est qu'elles supposent des marques explicites et visibles de dépendance et de rapports hiérarchiques entre les éléments. On ne peut analyser dans ce cadre un énoncé tel que :

> après le des agrément que je viens de recevoir et que la loy me soumet aux ordre public toutes les famme dont le mary sont emigré il sont renfermee voila donc ce que je subis ...

À quelle principale en effet rattacher

> toutes les famme dont le mary sont emigré il sont renfermee ?

14. C'est ce que montre l'exemple 6 : *Le mot analphabète est devenu, dans le langage populaire, synonyme d'ignorant. Mais la plupart des analphabètes n'éprouvent aucune honte de leur situation; étant analphabètes, ils n'ont pas conscience de l'être et de ce que cela peut signifier pour celui qui ne l'est pas. Aussi ont-ils rarement le désir de changer d'état*, qui est schématisé de la façon suivant :

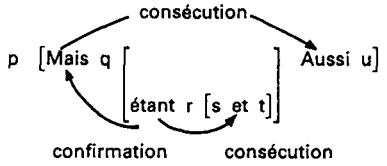


15. Il y a eu cependant des analyses de rédactions d'école primaire (C. Jeanjean et Cl. Blanche-Benveniste 1980) et récemment de textes d'adultes (M. Bilger 1988).

Si l'on coupe l'énoncé avant cette séquence, quel statut donner à la première partie

> après le des agrément que je viens de recevoir et que la loy me soumet aux ordre public ?

Ces problèmes d'analyse ne disparaissent pas bien sûr si l'on adopte une analyse en grilles. Mais les grilles du GARS fournissent un point de départ, un noyau dur, facile à isoler, même dans les textes non normés : le verbe et les éléments qu'il construit (valence et rection).

Les grilles permettent aussi de donner un statut aux phénomènes de répétition syntaxique très fréquents dans les corpus oraux. Il s'agit de traiter tout ce qui dans la fabrication d'un discours amène à suspendre la linéarisation du texte. L'écrit que j'analyse est presque sans retouches, ratés, hésitations ou reprises. Même s'il s'agit d'un premier jet, le rédacteur a pu lever la plume chaque fois qu'il hésitait, prendre le temps de trouver son mot et reprendre ensuite la rédaction de sa lettre. Lorsqu'il y a "piétinement" sur une place syntaxique, il s'agit normalement de coordinations :

> vous me faites Bouquou de complimens â mes parans
> et tous mes amis
> et à tous ceux qui demendeons de moi
> et à tous me Boisseain surtout

Mais nous verrons (§ II) que certaines lettres connaissent des phénomènes de répétition syntaxiques au niveau de l'ensemble du texte et les grilles font apparaître les rapports entre les propositions disposées selon un même type de patron.

Ces deux propriétés m'ont amenée à tenter l'expérience d'une analyse en grilles des documents.

## II. QUELQUES PISTES

### II.1. PAS DE MODÈLE UNITAIRE

Dans le corpus, on trouve plusieurs modes de construction des textes d'ailleurs non réductibles à de l'oral ordinaire[16]. Nous repérerons ici trois modèles qui peuvent d'ailleurs se succéder dans la même lettre : j'évoquerai seulement le premier, assez rare, qui consiste en énoncés

16. Nous n'évoquons pas ici le fait qu'en aucun cas ces textes ne peuvent être assimilés à de la langue parlée familière; sur ce point, cf. S. Branca-Rosoff 1989.

enchaînés sans qu'il y ait liaison; et le second, fréquent dans les documents "semi-privés", qui a recours à une prolifération de marqueurs de subordination; le dernier modèle, "à dédoublement énonciatif", sera plus longuement développé.

Dans quelques lettres, on trouve donc des séries ne présentant pas d'autre structure que cet effet d'énumération constituée de blocs minimaux d'écriture : ainsi, après les formules d'introduction, Pierre-Philippe Fortin[17] décrit son voyage à sa femme[18] :

> Pour cequi regarde ma personne je vous aprendre que je ne suis pas mort mais je m'en suis vu de bien grise. Je reste 36 jour sans me desabiens [déshabiller ?] et tout mouie et couche dans la crote des muléests et ayant 5 cheveaux cur les bras et chercher les etapes et traverse tous les rochees et les montagne et mener la voiture. Mais a present je comence a me repare je suis asse bien.

Les problèmes d'orthographe compliquent sérieusement l'interprétation syntaxique. *je reste* peut vouloir dire *j'ai resté, je reste, je restai* ... Cela dit, on peut voir dans la partie centrale du texte une liste constituée de morceaux, autonomes syntaxiquement, et de constructions variées[19] :

— *je* + forme conjuguée : *je reste 36 jour*

— forme équivoque, dont on ne sait s'il s'agit d'une forme conjuguée sans pronom sujet, d'un infinitif ou d'un participe : *et chercher les*

17. Pierre-Philippe Fortin, né le 11 février 1755 à la Trinité du Mensil-Oury (Calvados), fils de Thomas Fortin, cultivateur, et de Marie-Anne Le Rat. Le 12 germinal an II (1er avril 1794), alors qu'il était cultivateur, domicilié à Beyrie-sur-Joyeuse, il épousa, à Carresse, Jeanne Lalanne dite Méliande, née à Carresse le 27 janvier 1779, fille de Jean-Louis Lalanne dit Meliande, laboureur, et de Marie de Carrau dite Bordiola. (J. Staes, 1982 : 190).

18. Les soldats emploient d'habitude le vouvoiement pour s'adresser à leur père ou à leur mère, même lorsqu'ils écrivent à un unique correspondant. Ils tutoient souvent leur frère; ici tutoiement et vouvoiement alternent : "Ma cher amies je prend la liberte de *t'ecrire* la presente lettre pour m'infiormer de l'etat de *votre sante* et de celle de ma belle mere". Le *vous* peut bien sûr désigner le cercle élargi des correspondants.

19. Une deuxième possibilité serait d'admettre que le pronom personnel sujet et l'auxiliaire sont facultatifs : *j'ai resté ... et (j'ai) couché ... et (j'ai) cherché ... et (j'ai) traversé ... et (j'ai) mené*. On aurait alors une structure de texte plus classique. Cette interprétation liée serait représentable ainsi :

Je resté 36 jours sans me desabiens
et tout mouié
et couche dans la crote des mulests
et ayant cinq cheveaux sur les bras
et chercher les etapes
et traverse tous les rochers

*etapes et traverse tous les rochees et les montagnes et mener la voiture*

— forme de participe passé : *et tout mouie*; ici en effet on ne peut supposer d'effet de coordination : **et j'ai tout mouillé* au sens de *et je suis tout mouillé* n'est jamais attesté; *et tout mouillé* peut cependant enchaîner avec *sans me déshabiller*

— forme de participe présent : *et ayant cinq cheveaux sur les bras*; la reprise du *et* pousse à ne pas y voir un élément construit par *couche*,

couché dans la crote
et ayant cinq cheveaux.

On peut interpréter le texte comme proposant quatre constructions différentes pour cinq lignes, chaque atome syntaxique conservant son autonomie.

Pour ce qui regarde ma personne je vous aprendre que je ne suis pas mort
mais je m'en suis vu de bien grise

---

Je reste 36 jour sans me desabiens
et tout mouie
et couche dans la crote des muléests
et ayant 5 cheveaux sur les bras
et chercher les etapes
et traverse tous les rochees
et les montagne
et mener la voiture

---

mais a present je comence a me repare
je suis asse bien

Dans cette interprétation, le "suivi" du texte serait assuré essentiellement par le référent, une série d'informations sur les conditions du voyage subies par le soldat. On retrouve apparemment le même type de structure de listes dans des écrits contemporains d'Espagnols analphabètes et M. Bilger (1988) remarque que ces structures sont favorisées par les lettres où le scripteur donne des informations sans chercher à établir "d'échange" avec le destinataire.

Dans d'autres lettres au contraire, un système d'agglutination en texte par des subordonnants constitue de longues chaînes que rien ne rompt vraiment et dont il est difficile de dire où elles se terminent.

La femme emprisonnée qui s'adresse à son mari pour le supplier d'envoyer les preuves permettant d'établir le patriotisme du couple produit cette longue séquence :

aprè le des agrément que je viens de recevoir et que la loy me soumet aux ordre public toutes les famme dont le mary sont emigré il sont renfermee voila donc mon cher epoux Ce que je subit pour toy navoir aux quune de lettre pour pouvoir atester come tu es chirurgien dans les 6e batt de la montagne

aprè le des agrément que je viens de recevoir

I et * que la loy me soumet aux ordre public (toutes les famme ... il sont renfermee)***

voila donc** mon cher époux Ce que je subit pour toy navoir aux quune de lettre pour pouvoir attester come tu es chirurgien [...]

II aprè le des agrément que je viens de recevoir

et que la loy me soumet [...] (toutes les famme ... il sont renfermee) voilà donc mon cher epoux Ce que je subit [...]

*associé* *incise* *construction centrale*

* L'interprétation donnée est celle d'une relative (*le des agrément que la loy me soumet*); si on interprète le deuxième *que* comme signifiant approximativement *et comme la loy me soumet*, on a un deuxième associé.

** Le *donc* de *voilà donc* a conduit à voir dans la deuxième partie de l'énoncé une corrélation; à la différence de corrélatifs bien marqués *il est tellement ... que, si ... alors* ... où aucun des deux éléments ne peut fonctionner seul, la deuxième partie de la séquence pourrait être interprétée comme une construction centrale (cf. deuxième schéma).

*** On a donné un statut d'incise à *toutes les femmes* ...

**Jean Lassalle (fils de Pierre Lasssalle de Marquemale) I.J 74.**

mon tre cher pere et mere

je vous ecris cette lettre
pour vous marquer l'etat de ma santé
laquelle ce trouve Dieu mercy assez bonne
je souhaite que la votre en soit de meme en compagnie de tous ceux de la maison

| | | |
|---|---|---|
| je vous diré | que | nous sommes été conduits de prison en prison jusqu'a Toulon |
| et | | nous avons resté huit jours a Aix en prison |
| je vous diré | que | nous devons etre embarqué de jour en jour |
| | | pour aller allile de Corse |

de suite que je seray au dépot
alors
mais de cette foy

je vous tournerez ecrire de nouveau
vous me fairez reponce
je ne vous en demande pas
vous me fairez part de cette lettre a ceux de Porterieu

| | | | |
|---|---|---|---|
| vous me diré au cadet Porterieu | | | |
| | que | je lui conseille de party | sy a tirez le sort |
| je vous diré | que | jémon camarade de lit a Loupla de Leduix | |
| je vous diré | que | nous sommes neuf ou dix commarades de Lucq | |
| | | nous devons party ensamble | |
| je vous diré | que | nous sommes passez pour un pey | |
| | | qu'il faisé mal vivre | |

le pain nous peyont huit sous la livre
la bouteille de vin nous peyons douze sous

vous me faires beaucoup de complimants a mes freres
et surs
et parans
et amis
y a tous ceux qui demanderont de mes nouvelles

je fainy en vous enbraçant de tout mon coeur

## II.2. LE CONTENU COMME CITATION

Je m'arrêterai un peu plus longtemps sur un troisième type, dont il n'est pas possible de dire pour le moment s'il est plus fréquent :

> Wuzbourg le 12 octobre 1813
> Mon tre cher perre et ma tre, ma tre chere mere. Je l'honneur de vous ecrire cette létre pour vous âpprandre l'etât de ma santé, et je vous apprant que je mai porte tre Bien et je soite que pour vous est de même et je vous apprand que je ne pas résseu de lettre et il faut manvoyé 100 francs seur la premiere lettre. Je suis â la 25me légere, premiere baitaglon et premiere compagne de Chaceurs et bous me faites Bauquou de complimens â mes parans et tous mas amis et à tous ceux qui demenderon de mai nouvelles et a tous me Boissein seurtout et vous me merquere ci la figle de mon Boissein cil et en vie. Vous mes marquere et quand vous me ecrire la lettre vous ire au directeur de la poste, il vous donera in biglet et vous lui donnere 100 france pour le métre dans la lettre et vous metre la dresse cur la lettre.
> Jean Prince
> Jean Prince fils pour la vie et je fini enbrasent de tout mon ceur.
> Voici mon adresse : A Monsieur Jean Prince à Viersbourg en Vâvière à l'hopital de la viegle cassernne a la chambre au n° 24[20].
>
> A Toulon le 14 fevrier 1811
> Mon tre cher pere et mere je vous ecris cette lettre pour vous marquer l'etat de ma santé laquelle ce trouve Dieu mercy assez bonne. Je souhaite que la votre en soit de meme en compagnie de tous ceux de la maison. Je vous diré que nous sommes été conduits de prison en prison jusqu'a Toulon et nous avons resté huit jours a Aix en prison. Je vous diré que nous devons etre embarqué de jour en jour pour aller allile de Corse de suite que je seray au dépot je vous tournerez ecrire de nouveau. Alors vous me fairez reponce mais de cette foy je ne vous en demande pas. Vous me fairez part de cette lettre a ceux de Porterieu. Vous me diré au cadet Porterieu que je lui conseille de party sy a tirez le sort. Je vous diré que jémon camarade de lit a Loupla de Leduix. Je vous diré que nous sommes neuf ou dix commarades de Lucq nous devons party ensamble. Je vous diré que nous sommes passez pour un pey qu'il faisé mal vivre le pain nous peyont huit sous la livre la bouteille de vin nous peyont douze sous Vous me faires beaucoup

20. J. Staes a établi une biographie de chaque soldat à l'aide des renseignements contenus dans les dossiers militaires : Jean Prince dit Joncastet 1er, est né le 14 août 1781 à Serres-Castet, fils de Bernard Prince dit Couhé, journalier, et d'Elisabeth de Joncastet. Il partit pour le service militaire en 1813 comme suppléant de Sr Jean Bourier, conscrit de 1811. Il entra le 24 septembre 1813 à l'hôpital de Wursbourg et fut rayé des contrôles le 29 novembre 1813 comme présumé prisonnier de guerre. On n'eut plus de nouvelles de lui après cette date.

**Jean Prince (fils de Bernard Prince journalier) RPB 1979.**

mon tre cher perre
et ma tre
ma tre chere mere

je l'honneur de vous ecrire cette létre pour vous âpprandre l'etât de ma santé
et je vous apprant que je mai porte tre Bien
et je soite que pour vous est de même
et je vous apprand que je ne pas résseu de lettre
et il faut manvoyé 100 francs seur la premiere lettre

je suis â la 25me légere
première baitaglon
e t premiere compagne de Chaceurs
et bous me faite Bauquou de complimens â mes parans
et tous mas amis
et à tous ceux qui demenderon de mai nouvelles
et à tous me Boissein seurtout

et vous me merquere ci la figle de mon Boissein
cil et en vie
vous mes marquere

et quand vous me ecrire la lettre vous ire au directeur de la poste
il vous donera in biglet
et vous lui donnere 100 france pour le métre dans la lettre
et vous metre la dresse çur la lettre

Jean Prince
fils pour la vie
et je fini enbrasent de tout mon ceur

de complimants a mes freres et surs et parans et amis y a tous ceux qui demanderont de mes nouvelles. Je fainy en vous enbraçant de tout mon coeur
Jean Lassalle[21]

Mon tres cher frere
[...] Mon frere vous sores que nous devoins partir mes nous ne savons pas landroit ny notre destination Mon frere vous m'aves demandé un sentifica Je le vous envoué mes je ne sé pas si vous l'avez resu vous le me marqueré pour la presante. Mon freres vous sores que nous avons soufri vaucoup de penne dans le cour du temps que nous sommes eté dans les illes, mes au present nous esperons detre mieu que nous alons en campagne. Mon freres vous sores que javes preté 21 frans, 10s a Mosieur Recheiat de Vosdaros il m'a demié toujour. Je vous prie sy vous le pouvé levé en sorte en meme temps je vous prie de me faire pasé quelque choise je me trouve sans le sou au chose que je laves preté et le mal vivre qu'il y fait dans le peyis et je suis eté a l'opital trois fois il m'a fallu depensé baucoup pour m'entretenir [...]
Jean Couartou[22]

Dans cette forme d'écriture, l'analyse met en valeur la présence des verbes de parole introduisant les "informations" qui viennent rythmer le texte. Jean Prince, Jean Lassalle ou Jean Couartou marquent le début de la partie proprement informative de leurs lettres par des verbes d'énonciation, *je vous apprant que, je vous diré, vous sores ... vous me dires si* ... Les affirmations qui suivent, *je me porte bien, je n'ai pas receu de lettre, nous devons être embarqués* ... ne sont pas données comme des énoncés primaires; elles ne sont pas directement assertées, mais assertées dans le cadre du discours du rédacteur; elles sont ainsi rattachées à la scène énonciative où le rédacteur les prend explicitement en charge, reconstituant une structure dialogale, un échange entre *je* et *vous*. On remarque que les soldats éprouvent, à intervalles réguliers, le besoin de mettre en place le dispositif énonciatif qui règle leur discours.

Ces introducteurs ont peut-être été déclenchés par la médiation de l'écrivain public. Les quatre lettres envoyées par Jean Lassalle sont de quatre mains différentes : il est donc certain qu'elles ne sont pas autogra-

21. Jean Lassalle, né le 29 janvier 1787 à Lucq-de-Béarn, fils de Pierre Lassalle de Marquemale et de Jeanne Bonnehon d'Ogenne (I.J 74); (J. Staes 1980, 151).

22. Jean Couartou (2e né), né le 17 octobre 1789 à Gan, fils de Jean Couartou et de Marie Camps. Appelé au service militaire, il était en juin et en septembre 1811 Chasseur dans la 1re compagnie du 2e bataillon du 2e régiment de la Méditerranée. Le 23 janvier 1812, il arriva au 106e régiment de ligne, venant du 133e régiment. Il mourut à l'hôpital militaire de Strasbourg le 1er mai 1813 par suite de fièvre (Jean Staes 1979, 175).

phes. Le soldat est allé voir un écrivain public ou un camarade plus lettré, et a pu lui dire : *Tu lui diras que nous sommes été conduits de prison en prison jusqu'à Toulon ..., tu leur feras savoir que je suis à l'hôpital*, ce que le scripteur de la lettre aurait conservé, en le transposant. Mais l'indice de l'écriture et les informations sur le développement de l'alphabétisation amènent J. Staes à émettre l'hypothèse de lettres autographes pour la lettre de Jean Couartou datée du 8 septembre 1811 et pour celle de Jean Prince. C'est alors simplement la situation d'écriture qui serait responsable de cet usage : la présence manquante de l'interlocuteur, l'absence de contact immédiat avec le destinataire, le dialogue trop différé ... entraîneraient ces sortes "d'encadrements énonciatifs" destinés à surmonter la rupture de la communication. On remarquera que le futur (*je vous direz, vous saures*) se situe au moment où la lettre atteint le destinataire et peut donc lui "dire" quelque chose, l'informer ou le solliciter. Ce décalage chronologique entre le présent de l'écriture (*je suis au 25e régiment*) et le futur de la lecture qui seul donne sens à l'écriture mais d'où est absent celui qui écrit, est référentiellement sous-jacent à toute écriture et les soldats ne font que mettre en scène un pacte non explicité dans les conventions des textes plus lettrés.

Cependant ce qui devrait permettre de reconstituer un contact souligne aussi la rupture : la coupure qui sépare le texte et le monde réel est rejouée dans la lettre avec la coupure qui sépare l'introducteur énonciatif et l'information; l'information apparaît donc dans ces lettres en tant que discours rapporté; elle fonctionne un peu comme s'il s'agissait d'une citation : la lettre met en scène le dédoublement du scripteur, une première fois présent comme la personne qui écrit (*je vous dirai*), une deuxième fois comme le personnage dont le rédacteur décrit la situation (*que je suis à la 25e légère*). L'expérience du soldat est donc représentée non comme celle d'un *je* "primaire", mais comme celle du sujet d'un discours rapporté. La personne écrite devient une sorte de rôle. D'autant que de l'autre côté du *que* qui fait charnière, le contenu transmis n'a rien de "l'expressivité" d'une écriture de la parole. Il ne s'agit pas de discours direct : *je vous dis : "je suis malheureux de n'avoir pas de lettres, hélas ! je n'ai pas de lettres ..."*. Au contraire. Les assertions sont introduites de l'autre côté de la barre du *que* ou du *si*, qui sépare nettement introducteurs et discours rapporté. Cet écart à soi-même se lit dans la forme de style indirect adoptée[23] : le soldat a en quelque sorte

23. Le style indirect n'implique pas toujours cette dépersonnalisation du discours rapporté. Bakhtine/Volochinov (1977) remarque qu'on peut parfaitement transmettre

abandonné sa voix et ne transmet qu'un contenu sans marque énonciative. D'où une impression d'impersonnalité, dans un texte pourtant inséparable du scripteur.

## II.4. DES CONFIGURATIONS AVEC ALTERNANCES

La structure répétitive des lettres ne s'explique pas seulement par le retour régulier du schéma énonciatif en *je vous dirai que*. Même lorsque le contenu est posé "directement", le texte laisse saisir des unités de construction qui correspondent à peu près à ce que nous appelons des paragraphes. Chaque unité est délimitée par le changement de construction. La lettre de Jean Prince fait ainsi alterner des séquences introduites par des verbes énonciatifs et des séquences indépendantes, directement introduites :

a. je vous apprends que je me porte bien [...]
b. je suis a la 25e légère [...]
c. vous me marquere si la fille de mon voisin (est en vie) [...]
d. vous irez au directeur de la poste [...]

Ces séquences produisent un effet de scansion binaire. À cette organisation formelle correspondent plus ou moins des unités de contenu :

a. santé
b. situation militaire du soldat et salutations au village
c. la fille du voisin
d. envoi d'argent.

On remarque d'ailleurs (est-ce un hasard ?) que des éléments "brûlants" sont donnés sous forme indirecte, alors que les énoncés primaires portent sur des éléments plus neutres. Ce découpage en "thèmes" est associé à une orientation différente de l'échange : les deux premières unités mettent en scène un *je* qui s'adresse à un *vous*; les dernières, la demande de réponse entraînant une commutation des rôles de *vous* vers *je*. Mais la partition forme/thème ne se correspond pas exactement : entre b. et c., la coupure ne passe pas par l'opposition camp militaire/village, mais isole la

sous forme de style indirect "l'énonciation d'autrui en tant qu'expression qui caractérise non seulement l'objet du discours (qui est en fait mineur) mais également le locuteur lui-même : son registre individuel ou idiosyncratique (ou bien l'un et l'autre), son état d'âme, exprimé non dans le contenu mais dans les formes du discours (par exemple, parler saccadé, choix de l'ordre des mots, intonation expressive, etc.), sa capacité ou son incapacité à bien s'exprimer, etc." (179).

fille du voisin comme constituant une unité de contenu. Cette autonomie relative du contenu et de la construction se retrouve chez Jean Lassalle dont la lettre est constituée de cinq séquences :

a. formule introductive
b. je vous diré que ... = récit de voyage
c. réponse/diffusion de la lettre
d. (vous me)/je vous diré que ... adresse au cadet laissé au village, difficultés matérielles
e. difficultés matérielles.

La séquence d. comporte trois éléments de contenu; la séquence e. traite de problèmes économiques, comme la fin de la séquence d. mais elle en est formellement distincte. L'organisation formelle ne peut donc être déduite des thèmes de la lettre.

Les frontières des séquences sont très souvent indiquées par des marques explicites situées en début de passage : François Laborde emploie un *et* d'attaque. Ces *et* annoncent le changement d'unité, contrairement aux *et* coordonnants de syntagmes; Jean Courtou scande sa lettre avec un *mon frère* cinq fois répété, point de repère dans la chaîne langagière. Jean Lassalle utilise alternativement *Autrement* et *au reste*. De tels signaux d'ouverture sont observables dans tous les types de texte, lettrés ou non lettrés; leurs rôles sont variés : énumération (*et*), mais aussi hiérarchisation des informations (*je voulais* surtout *te dire*), mise en ordre des listes (*ensuite, enfin* ...). Cependant les scripteurs peu lettrés semblent avoir tendance à ne retenir qu'un ou à la rigueur deux types d'introducteurs par texte. Certes, les marqueurs permettent d'articuler le texte en unités nettement délimitées, mais leur retour à l'identique constitue toute la lettre comme une série, chaque paragraphe venant s'ajouter selon un mode de fonctionnement que le marqueur fait apparaître comme identique au segment précédent. Le texte se poursuit sans variation jusqu'à la formule finale, conventionnellement conclusive.

Ces lettres qui, une fois "mises en grille", frappent par la régularité de leur articulation, semblent — dans l'état actuel de mes recherches — liées à des pratiques non lettrées; on pourra les confronter aux modèles proposés dans les manuels de correspondance de l'époque. *Le Secrétaire militaire ou choix de lettres familières, instructives et amusantes pour faciliter la correspondance des soldats et matelots avec leurs parents*, édité à Paris et Avignon en 1813, propose des lettres telles que les suivantes :

**Jean Couartou (fragments) RPB 1979, 176.**

mon frere vous sores que nous devoins partir
mes nous ne savons pas landroit
ny notre destination

mon frere vous m'aves demandé un sentifica
je le vous envoyé
mes je ne sé pas si vous l'avez resu
vous le me marqueré pour la presante

mon freres vous sores que nous avons soufri vaucoup de penne dans le cour du temps que nous sommes eté dans les illes
mes au present nous esperons detre mieu que nous alons en campagne

mon frere vous sores que javes preté 21 frans, 10 s à Mosieur Recheiat de Vosdaros
il m'a dernié toujour

je vous prie sy vous le pouvé levé en sorte en meme temps je vous prie de me faire pasé quelque choise

je me trouve sans le sou au chose que je laves preté
et le mal vivre qu'il y fait dans le peyis
et je suis eté a l'opital trois fois
il m'a fallu depansé baucoup pour m'entretenir

me voilà détenu depuis huit jours à l'hôpital de … d'une maladie assez grave
mais plus malade encore d'esprit
que de corps
quand je pense que mes membres paralysés par la fièvre me rendent absolument nul
et je crains beaucoup moins les purgatifs
et l'émétique
[quoique …]
que l'inaction

y a-t-il en effet rien de plus accablant à mon âge que d'être en un lugubre hôpital
pieds et poings liés
gisant sur un grabat où la maladie fait tous les frais de notre destruction sans rien laisser faire à l'honneur

je vous avoue que je n'ambitionne point cette mort-là
et que s'il faut subir ce sera bien à contre-cœur

mais il me reste encore de l'espoir
et heureusement mon mal n'est pas désespéré

j'ai la confiance de vous apprendre au premier jour ma convalescence
et la continuation de ma route pour me rendre à l'armée

dans le cas où le destin en ordonnerait autrement plaignez votre fils d'être mort de façon si obscure

Mon père
Me voilà détenu depuis huit jours à l'hôpital de ... d'une maladie assez grave, mais plus malade encore d'esprit que de corps, quand je pense que mes membres paralysés par la fièvre me rendent absolument nul, et je crains beaucoup moins les purgatifs et l'émétique (quoique tout cela ne soit pas fort de mon goût) que l'inaction. Y a-t-il en effet rien de plus accablant à mon âge que d'être en un lugubre hôpital, pieds et poings liés, gisant sur un grabat, où la maladie fait tous les frais de notre destruction, sans rien laisser faire à l'honneur. Je vous avoue que je n'ambitionne point cette mort-là, et que, s'il faut subir, ce sera bien à contre-cœur. Mais il me reste encore de l'espoir, et heureusement mon mal n'est pas désespéré. J'ai la confiance de vous apprendre au premier jour ma convalescence, et la continuation de ma route pour me rendre à l'armée. Dans le cas où le destin en ordonnerait autrement, plaignez votre fils d'être mort de façon si obscure.

La deuxième lettre correspond aussi à un thème traité de façon récurrente, la demande de réponse :

Mon cher Père,
Donnez-moi seulement de vos nouvelles, et faites en sorte de ne pas me priver long-temps du plaisir de savoir que vous jouissez d'une bonne santé. Y a-t-il pour un enfant soumis et attaché à l'auteur de ses jours une satisfaction pareille à celle d'apprendre que le ciel continue à lui être propice ?
Pour quant à moi, je vous jure que je ne ressens jamais de joie si vive que lorsque je reçois une lettre dans laquelle vous me marquez en détail d'abord ce qui vous touche et ensuite ce qui regarde le reste de ma famille. Vous désirez sans doute me revoir, et je suis persuadé que le temps qui vous sépare de moi vous paraît long. Vous ne soupirez pas plus que moi après le moment heureux qui doit nous rejoindre pour ne plus nous séparer jusqu'à la mort ... Mais quel que soit mon empressement à retourner dans les foyers paternels, ce ne sera jamais aux dépens de l'honneur et du devoir, et qu'après m'être acquitté envers ma patrie de ce que je lui dois en qualité de soldat.
Recevez, cher père, le témoignage de mon affection inviolable, que je ne saurais assez vous renouveler, et croyez moi plus que jamais etc.

À la pulsion des lettres de Jean Courtou (*moi/vous*) obéissant à un rythme simple, s'oppose l'éclatement des modèles de paragraphe proposés par les manuels. Il importe avant tout que le lettré varie ses structures d'énoncés. En France, on ne cherche pas seulement à éviter les répétitions lexicales, on évite aussi les répétitions syntaxiques.

Sonia BRANCA-ROSOFF

## BIBLIOGRAPHIE

(Anonyme), *Le Secrétaire militaire ou choix de lettres familières, instructives et amusantes pour faciliter la correspondance des soldats et matelots avec leurs parents*, Paris-Avignon 1813.

BAKHTINE, Mikhail (VOLOCHINOV, V.N.), 1929, *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, trad. fr. 1977, Paris, Éd. de Minuit.

BERNSTEIN, Basil, 1971, *Class, Codes and Control*, vol. I, *Theoretical Studies Towards a Sociology of Language*, London, Routledge and Kegan Paul.

BILGER, Mireille, 1983, "Contributions à l'analyse en grilles", *Recherches sur le français parlé*, n° 4, pp. 195-215.

— 1988, "Aperçu de la compétence littéraire chez des adultes castillans analphabètes", *Actes du IIe congrès mondial de la langue basque*, vol. III, pp. 241-249.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 1989, "Les régulations syntaxiques dans les productions du français parlé", *LINX*, n° 20, pp. 7-20.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire et JEANJEAN, Colette, 1980, *"Évaluation comparée des moyens d'expression linguistique des enfants francophones et non francophones d'origine", Rapport adressé à la Direction des Écoles, Ministère de l'Éducation nationale*, n° 2.14.01.

BRANCA, Sonia, 1980, "Principes et théories de l'enseignement du français à l'école mutuelle sous la Restauration", *Le Français aujourd'hui*, n° 49, pp. 85-96 et n° 50, pp. 95-108.

— 1989a, "Vue d'en bas : des écrits malhabiles pendant la période révolutionnaire", *Langage et Société*, mars 1989, pp. 9-29.

— 1989b, "Constantes et variantes dans l'appropriation de l'écriture chez les 'mal-lettrés' pendant la période révolutionnaire", *Colloque du GEHLF, Les français non conventionnels*, déc. 89, ENS Ulm (à paraître).

BRONCKART, Jean-Paul et SCHNEUWLY, B., 1984, "La production des organisateurs textuels chez l'enfant", in M. MOSCATO et G. PIERAULT-LE BONNIEC éds, *Le Langage : construction et actualisation*, Paris, PUF.

CHAROLLES, Michel, 1988, "Les plans d'organisation textuelle; périodes, chaînes, portées et séquences", *Pratiques*, n° 57, mars 1988.

DESPLAT, Christian, 1982, *Peuples et élites de Béarn. Histoire d'une culture provinciale du XIVe à 1789*, Pau, éd. du Hedas, 255 p.

FAYOL, Michel, 1985, *Le Récit et sa construction. Une approche de psychologie cognitive*, Paris, Delachaux & Niestlé.

*Français aujourd'hui (Le)*, 69 et 79.

FREI, Henri, 1929, *La Grammaire des fautes*, Genève, Slatkine Reprints, 1971.

GHIGLIONE, Rodolphe, MATALON, Benjamin, BACRI, Nicole, *Les Dires analysés. L'analyse propositionnelle du discours*, Éd. du CNRS.

*Langue française* 38, "La cohérence du texte".

LAUFER, Roger, éd, 1985, *La Notion de paragraphe* Paris, Éd. du CNRS.

MOESCHLER, Jacques, *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier.

ROULET, Eddy et alii, 1985, *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.

REICHLER-BEGUELIN, Marie-Josée, 1988, *Écrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite.*